

- Dest. :** Directeurs généraux de Vitalité pour la distribution au personnel touché (blocs opératoires, Services environnementaux, surveillants et agents administratifs des hôpitaux)
- Exp. :** Nadya Savoie, directrice administrative
Jessica Bonnelly, gestionnaire, Divisions des organes et des tissus
Debbie Jefferson, gestionnaire, Division des tissus oculaires
(Programme d'organes et de tissus du N.-B.)
- c.c. :** Jenny Toussaint, Directrice régionale des Soins intensifs et de Cœur en santé
Sharon Smyth-Okana, vice-présidente, Services cliniques
(Réseau de santé Vitalité)
- Date :** Le 27 novembre 2020
- Objet :** **Nouveau processus de prévention et de contrôle des infections pour les équipes de prélèvement d'organes et de tissus qui se présentent dans un établissement d'Horizon en provenance d'une région où le risque relatif à la COVID-19 est plus élevé**

Veillez prendre note que de nouvelles pratiques opérationnelles normalisées (PON) en matière de prévention et de contrôle des infections ont été créées afin de bien décrire la marche à suivre pour s'assurer que les dons d'organes et de tissus se fassent en toute sécurité durant la pandémie de COVID-19.

Ces PON ont fait l'objet d'une révision du Comité consultatif d'Horizon sur les maladies infectieuses et sur la prévention et le contrôle des infections durant la COVID-19 et ont reçu l'approbation du Centre des opérations d'urgence d'Horizon. Elles sont maintenant affichées sous la rubrique Clinical Resources dans la [section de Skyline portant sur le coronavirus](#).

Ces pratiques décrivent les étapes que doivent suivre les équipes responsables du prélèvement d'organes des programmes de transplantation des autres provinces ainsi que l'équipe responsable du prélèvement de tissus du Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick (située à Moncton) qui arrivent dans un établissement d'Horizon en provenance d'une région où le risque relatif à la COVID-19 est plus élevé.

Veillez noter que le Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick (POTNB) suivra le même processus lorsque ces mêmes équipes se rendront dans un établissement du Réseau de santé Vitalité en provenance d'une région où le risque relatif à la COVID-19 est plus élevé.

S'il y a lieu, nos infirmières-ressources en don d'organes ou les membres de l'équipe de prélèvement de tissus communiqueront avec le surveillant de l'hôpital ou l'agent administratif, ou encore avec le personnel du bloc opératoire, afin de s'assurer que des dispositions ont été prises pour respecter le processus décrit dans la PON qui s'applique.

Veillez communiquer les renseignements dans le présent avis à vos équipes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous remercions de votre collaboration.